

## SANTE

**PAI** Protocole d'Accueil Individualisé est mis en place pour l'enfant atteint d'une maladie chronique, allergie ou intolérance alimentaire.

L'enfant pourra ainsi bénéficier de son traitement, se sentir en sécurité et compenser les inconvénients liés à son état de santé.

Le PAI est un document écrit élaboré par la famille, le directeur de l'établissement, le médecin de la structure d'accueil à partir des données transmises par le médecin qui soigne l'enfant.

Nous acceptons uniquement les PAI complets dans une boîte fermée au nom et prénom de l'enfant et fournie par la famille.

Si un enfant suit un traitement, celui-ci sera administré par les parents au domicile. Les animateurs ne sont pas en mesure de donner un quelconque traitement autre qu'un PAI.

## A SAVOIR

Les Accueils de loisirs sont des Accueils Collectifs à Caractères Educatifs de Mineurs (ACCEM), soumis à la réglementation du Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et du Sport (SDJES) et PMI en matière de : taux d'encadrement, personnels diplômés, locaux adaptés, activités diverses, matériels pédagogiques, normes d'hygiène de santé et de sécurité.

**LE PORTAIL FAMILLE** Le SIVOM a mis à votre disposition un nouvel outil pour vos démarches administratives. Il vous permettra de réserver les repas de votre enfant ainsi que les temps du matin et du soir, réserver les journées ALSH extrascolaire, gérer le planning de réservation, éditer les factures, payer en ligne (ultérieurement), déposer les documents demandés (vaccins, attestation d'assurance.....).

Pour tous renseignements Mme Lisa PECH est à votre disposition :

[inscription.fact@sivom-save.fr](mailto:inscription.fact@sivom-save.fr)      [05.61.30.03.28](tel:05.61.30.03.28)

Ouverture au public : lundi au jeudi 9h-13h rendez-vous conseillé.

**LES DOSSIERS NON COMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTES**

Présence au bureau du lundi au vendredi, rendez-vous conseillé.

# LIVRET D'ACCUEIL 2023/2024



## Accueil de Loisirs Sans Hébergement

### Extra-scolaire

### 3-11 ans



# NOTRE FONCTIONNEMENT

## VACANCES SCOLAIRES

L'essentiel est de permettre à l'enfant de 3 à 11 ans de vivre un temps de vacances, de détente, de loisirs, de plaisir.

Des semaines à thèmes, des sorties, des pique-niques, des intervenants extérieurs offrant des activités innovantes...sont proposées.

---

## ALSH MATERNEL

L'équipe d'animation accueille les enfants de 3 à 6 ans sur l'école élémentaire où se déroule l'accueil de loisirs, une salle est destinée à ce public.

Le matin, une à plusieurs activités sont proposées aux enfants, l'aménagement de l'espace a été réfléchi afin que l'enfant se sente à l'aise.

La pause méridienne se poursuit après le repas par divers jeux de loisirs dans l'école et se termine par un moment de détente, de temps calme ou sieste pour les plus petits animé par l'équipe d'animation. Des projets d'activités sont proposés ensuite aux enfants. Le goûter est fourni par le SIVOM.

## ALSH ELEMENTAIRE

Les enfants de l'élémentaire sont accueillis sur l'école élémentaire.

Des activités variées sont proposées tout au long de la journée.

Le temps de repas est ensuite partagé dans la salle de restauration avec les enfants de maternelle.

Les départs et arrivées échelonnées de certains enfants ont lieu à 13h30 (mater et elem). Ceux qui restent participent à un temps calme.

La journée continue avec un choix d'activités proposées par les animateurs.

Le goûter est fourni par le SIVOM.

## PARENTS S'il Vous Plaît...

Merci de marquer les affaires de vos enfants avec noms et prénoms

Nous accompagnons les enfants à être responsables de leurs affaires personnelles

---

# L'ALSH Extra-Scolaire VOUS ACCUEILLE

L'accueil de Loisirs Sans Hébergement extra-scolaire concerne les accueils des Les vacances scolaires et se déroulent dans les locaux de l'école élémentaire.

L'équipe d'animation, est composée de professionnels de l'enfance et de la petite enfance diplômés ou en cours de formation. Elle est constituée d'un responsable du service animation, de directeurs et d'animateurs.

L'équipe est présente pour accueillir, pour assurer le bien-être de l'enfant tout au long de sa journée.

---

Ces temps d'animation sont des temps de loisirs éducatifs, qui s'articulent sur les repos du temps scolaire.

Les enfants accueillis ont de 3 à 11 ans.

Nous travaillons avec un public maternel et élémentaire et proposons des activités diverses et variées suivant les tranches d'âges. Les spécificités des âges nous amènent à respecter les besoins des enfants en observant leurs capacités motrices et psychomotrices, afin de répondre au mieux à leurs attentes.

Nous souhaitons offrir une approche ludique des temps proposés, nous voulons considérer l'enfant en tant qu'individu avec ses particularités, capable de choix, en le positionnant au centre de toute action.

La signature de l'adulte responsable est obligatoire lors des départs des enfants.

Pour les accueils des vacances scolaires votre enfant doit être inscrit préalablement sur le portail famille.

Plusieurs formules sont possibles « avec ou sans repas », « demi-journée ou journée entière ».

---

## HORAIRES ET LIEUX

Les vacances scolaires de 7h30 à 18h30 départs et arrivées possibles à 12h ou 13h30.

ALSH : dans les locaux de l'école élémentaire

6 Rue d'Enbernadet 31530 Lasserre-Pradère

---